



Les Coteaux

OFFRE D'EMPLOI

Journalier(ère) à l'entretien des parcs, des espaces verts et des plateaux sportifs

Poste temporaire à temps plein – Du 18 mai au 11 octobre – 800 hrs



Située à proximité du lac Saint-François et desservant une population d'environ 6 000 citoyens, la Municipalité des Coteaux se distingue par sa qualité de vie familiale, ses espaces verts et son environnement riverain enviable. Traversée par l'autoroute 20, elle bénéficie d'un accès rapide à la grande région métropolitaine de Montréal à l'est ainsi qu'à la province de l'Ontario à l'ouest.

Sommaire du poste

Sous l'autorité du directeur des services techniques, des infrastructures et des travaux publics, le titulaire du poste effectue diverses tâches d'entretien de bâtiments, de terrains d'aménagements et d'équipements selon les demandes du contremaître permettant d'optimiser l'efficacité opérationnelle de son service. Ce poste requiert des compétences en entretien, en aménagement paysager, ainsi qu'une attitude positive et un souci du détail pour garantir la satisfaction des citoyens.

Sommaire des tâches

- Nettoyage et entretien mineur des installations et des bâtiments de la Municipalité
- Nettoyage et entretien des parcs et espaces verts et de son mobilier
- Entretien des aménagements paysagers
- Entretien des clôtures, aires de jeu et enseignes
- Ouverture et fermeture des jeux d'eau, des chalets et des terrains sportifs
- Entretien des équipements sportifs et de plein air
- Préparation des terrains pour les utilisateurs (filet, lignage, surfaçage, etc.)
- Tonte de gazon et coupe bordure
- Effectue le transport de matériels
- Achève les rapports journaliers demandés par son supérieur
- Toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur

Compétences recherchées

- Respectueux
- Souci du détail
- Autonomie
- Sens de l'initiative
- Aptitude physique

Pour postuler

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae par courriel, à reception@les-coteaux.qc.ca.

Seules les candidatures retenues seront contactées.

Exigences

Formation de niveau de 5^e secondaire complété

Permis de conduire classe 5

Compétences en aménagement paysager (un atout)

Aimer travailler à l'extérieur (toutes conditions climatiques)

Conditions de travail

Horaire de travail :

Du 18 mai au 11 octobre 2026

40 heures, de 7 h à 16 h 45, sur 4 jours et demi du mercredi au dimanche

Le taux horaire est de **24.60 \$/h.**

Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur.